

Analyse des chaînes de valeur de la volaille dans les PTOM du Pacifique

Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Wallis-et-Futuna

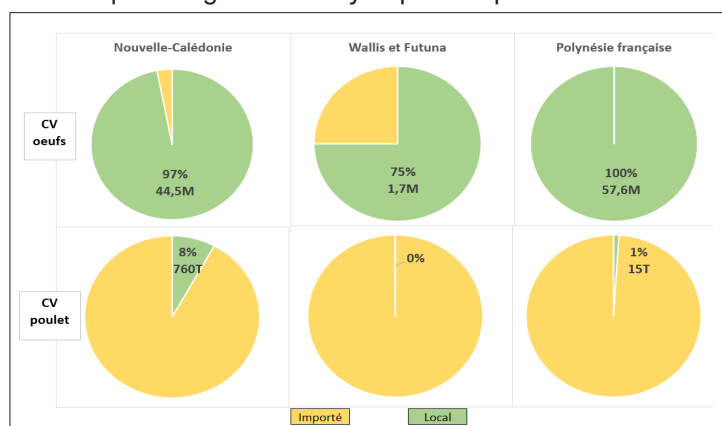
L'analyse des chaînes de valeur aide à la décision dans le dialogue politique et les opérations d'investissement. Elle permet de situer le développement agricole dans la dynamique des marchés et de déterminer l'impact des chaînes de valeur à toutes les étapes sur les petits producteurs, les entreprises, la société et l'environnement.

La méthode d'analyse multidisciplinaire a été élaborée par la Commission Européenne selon un modèle standardisé <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d-/wiki/1-vca4d-methodology>. Elle vise à comprendre dans quelle mesure la chaîne de valeur contribue à une croissance inclusive et durable socialement et pour l'environnement.

Nota bene : Les enquêtes et entretiens qui forment la base empirique des études ont été réalisés en 2024. Les données chiffrées font ainsi référence à l'année 2023. La taille réduite du secteur avicole à Wallis et Futuna n'a permis d'appliquer l'ensemble de la méthodologie VCA4D. L'analyse économique n'a pas pu y être conduite à cause du très faible nombre d'élevages et de l'impératif de confidentialité.

Contexte de la filière avicole

La situation de la filière avicole est très contrastée selon le territoire et la chaîne de valeur (œuf ou poulet de chair). Alors que les trois PTOM sont autosuffisants ou proches de l'autosuffisance en œufs, la dépendance des importations pour le poulet (presque exclusivement sous forme de viande congelée) est massive, mis à part une petite production domestique marginale : il n'y a pas de production à Wallis



et Futuna ; la production est embryonnaire en Polynésie française ; seule la Nouvelle-Calédonie a une petite production locale qui couvre 8% de la demande en poulet mais la totalité de la demande en poulet frais.

Le développement de la filière est marqué par le contexte très spécifique de petites à très petites économies insulaires caractérisées par leur faible population (entre 260 et 280 000 habitants en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française, 11 000 à Wallis et Futuna), l'éloignement géographique, une très forte dépendance aux importations, et un faible nombre d'opérateurs économiques en forte concurrence sur des marchés de consommation étroits. Les trois PTOM ont cependant des différences notables en termes de superficie (respectivement 18 600, 4 200 et 142 Km²), de base économique, de peuplement et de statut foncier (terres coutumières, privées et domaniales) et d'organisation institutionnelle (forte autonomie et gouvernements locaux en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, administration directe et rôle des chefferies à Wallis et Futuna).

Le secteur alimentaire occupe une place importante dans l'économie de chaque territoire puisque les produits alimentaires sont le premier poste des importations en Polynésie française et à Wallis et Futuna (environ 25% du total), avec une part majeure occupée par les importations en protéines animales (de 25 à 30%), en particulier la viande de volaille. La situation calédonienne est différente car la taille géographique du pays a permis le développement d'une économie agricole plus diversifiée, notamment l'élevage bovin et porcin. Les produits alimentaires y comptent pour 15% des importations totales (au 3ème rang) avec une place significative pour les importations de volaille (6% du total mais 55% des viandes importées). Dans les trois territoires, l'alimentation est le premier poste de dépenses monétaires des ménages. Si l'aviculture est bien présente dans les stratégies sectorielles, les pouvoirs publics ne sont pas intervenus directement dans le développement de la production avicole. Celle-ci repose sur l'initiative privée, mis à part l'aide à quelques élevages de Wallis et Futuna et l'appui à un groupement d'éleveurs

Figure 1. Taux de couverture (en %) et production d'œuf (en millions) et de poulet (en tonnes) en 2023

en Nouvelle-Calédonie. L'intervention publique est indirecte par le biais des réglementations, des régulations de marché et des mesures d'aides non spécifiques aux exploitations (en particulier l'investissement). Les crises internationales récentes (Covid-19, épizooties, conflits), les effets du changement climatique et les problèmes croissants de santé publique liés à l'alimentation (diabète, obésité) se sont toutefois traduits par une prise de conscience de la vulnérabilité des filières locales, de l'importance d'une autosuffisance alimentaire minimale, d'une alimentation saine et d'une production respectueuse de l'environnement. Les pouvoirs publics ont développé récemment des stratégies visant à transformer leurs systèmes alimentaires et à améliorer leur résilience.

Intervention de l'UE

L'intervention de l'Union Européenne s'inscrit dans cette perspective. Elle soutient les initiatives des territoires à travers plusieurs programmes, notamment le Programme régional d'appui au secteur de l'environnement et de la gestion

Analyse fonctionnelle

Les chaînes de valeur (CV) de la volaille sont caractérisées par le faible nombre d'étapes entre l'éleveur et le consommateur, puisque le produit brut issu des élevages peut être directement consommé après conditionnement pour les œufs, et abattage, découpe et conditionnement pour le poulet de chair. La transformation est marginale avec une petite production d'ovoproduits en Nouvelle-Calédonie et de plats à emporter pour les trois PTOM, préparés le plus souvent dans de très petites unités. Les quelques industries alimentaires traitent d'abord de la viande importée. Il n'existe pratiquement pas de grossistes et la commercialisation est directe entre la production et la distribution, dominée par les supermarchés, et parfois entre l'éleveur et le consommateur dans le cadre de marchés de proximité et de vente à domicile (Figure 2).

Dans les trois territoires, les CV sont confrontées à une dépendance quasi-totale des importations pour leurs consommations intermédiaires : matériel génétique, aliments du cheptel, équipements des élevages, produits vétérinaires, emballages, ce qui constitue une forte fragilité en matière de coûts et d'approvisionnements. Il existe deux provenderies en Nouvelle-Calédonie et une en Polynésie française, qui fonctionnent avec des matières premières importées. Les exceptions à cette dépendance structurelle concernent la

durable des ressources naturelles. Financé par le 11ème FED, il sera relayé par un nouveau programme régional sur le « bleuissement et le verdissement des systèmes alimentaires ». Dans le cadre du 11ème FED, la filière a bénéficié du projet régional PROTEGE, d'un montant de 36 M d'€, qui promeut la résilience climatique et les pratiques durables. Dans ce cadre, l'UE a notamment soutenu l'équipement en poulaillers mobiles pour promouvoir l'élevage en plein air et des innovations en matière d'alimentation des animaux (incorporation de protéines alternatives, de sous-produits végétaux, conception d'un calculateur de rations).

L'étude VCA4D est financée par la Commission Européenne. Elle vise à alimenter la réflexion stratégique et à guider le dialogue politique sur les options de développement. Le choix du secteur de la volaille répond à une demande spécifique des trois territoires.

Nouvelle-Calédonie, où deux couvoirs permettent de répondre aux besoins en poussins, et où une production locale de maïs subventionnée et transformée localement peut être incorporée aux rations d'aliments.

Les chaînes de valeur œuf

La production a connu un développement soutenu en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française avec une progression de la consommation d'œufs liée au mode de vie urbain et à un prix de protéines relativement attractif dans un contexte inflationniste. Les œufs sont souvent un produit d'appel pour les distributeurs. Il s'agit d'un produit frais local très appréciable du fait de l'éloignement insulaire. Cette expansion a aussi bénéficié de protections de marché fortes (24% de droits de douane et taxes diverses en Nouvelle-Calédonie) ou totales (interdiction des importations en Polynésie française). Le développement de la production a été plus lent à Wallis et Futuna à cause de l'étroitesse du marché, du très faible nombre d'éleveurs (qui crée une fragilité structurelle en cas d'incidents techniques ou sanitaires) et des coûts liés à l'isolement géographique. Les développements récents de la production ont amélioré la couverture du marché local, en particulier sur l'île de Wallis.

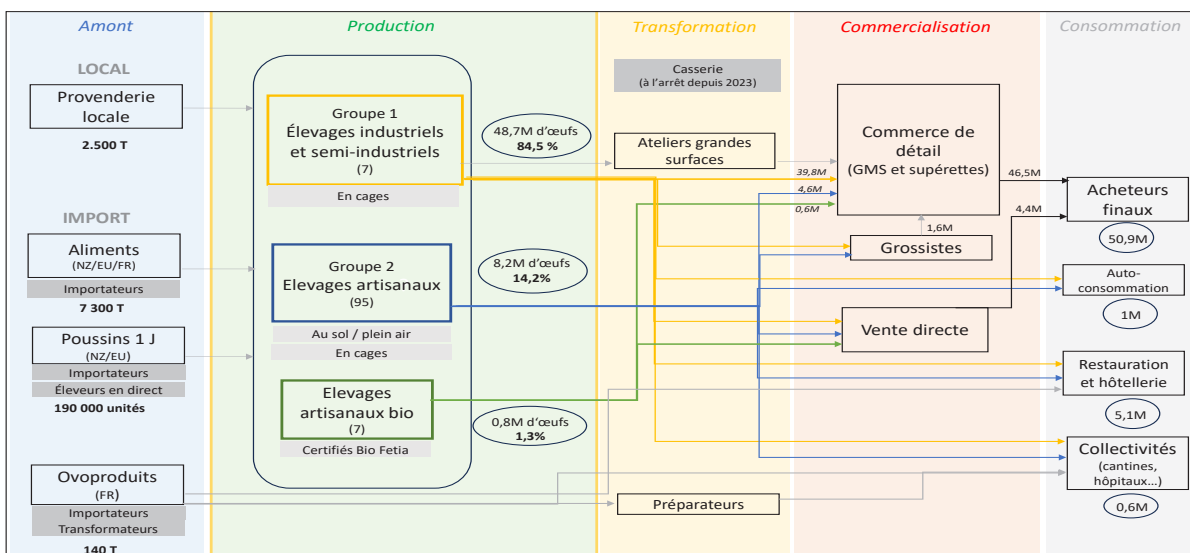


Figure 2. Estimation des flux de la chaîne de valeur œuf. Exemple de la Polynésie française

Dans les trois PTOM, la production d'œufs est caractérisée par sa forte concentration, avec quelques gros élevages industriels ou semi-industriels comptant de plusieurs milliers à dizaines de milliers de poules pondeuses, et par la prédominance de la production en cages. Il existe un segment d'élevages artisanaux (de quelques centaines à quelques milliers de pondeuses), où l'élevage au sol et en plein air est plus fréquent. En Polynésie française, certains élevages industriels ont amorcé un début de reconversion vers la production au sol. A Wallis et Futuna, une petite production de plein air avec poulaillers mobiles se développe. La production d'œufs bio reste émergente en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Soumise à un cahier des charges strict sous label Bio Pasifika, elle bénéficie d'une progression de la demande mais est freinée par le coût des aliments bio importés (Figure 3).

La concentration des structures de production se double d'une concentration géographique avec 95% de la production d'œufs dans la province Sud et le grand Nouméa en Nouvelle-Calédonie, 80% sur l'île de Wallis, et 85% à Tahiti en Polynésie française. Dans ce territoire, un système de quota de poules pondeuses par éleveur permet cependant d'éviter une concentration spatiale et économique encore plus forte.

Dans ce contexte, la production de poulet de chair ne vise que le petit marché du poulet frais. En Polynésie française, la production est marginale (de l'ordre de 15 tonnes). Elle est assurée par quatre éleveurs petits à moyens (3 500 poulets maximum) basés à Tahiti et une dizaine de très petits éleveurs dans les archipels. Elle ne représente que 15% de la demande en frais contre 40% il y a une quinzaine d'années à cause de la fermeture de certains élevages. Il n'existe aucune protection de marché. L'abattage est réalisé en prestation de service par le seul abattoir territorial installé à Tahiti.

En Nouvelle-Calédonie en revanche, la protection est quasi totale puisque le poulet frais importé est taxé à 410% (droits de douane et autres taxes). Ce choix des pouvoirs publics a permis le développement de la production qui atteint aujourd'hui 760 tonnes et couvre la totalité du marché du frais. Elle est réalisée par environ 200 éleveurs qui se répartissent en quatre types : des élevages industriels intégrés avec abattoir dotés de 5 000 à 30 000 places pour le plus gros (équipé d'un couvoir), qui privilégient les poulets à croissance rapide ; de gros élevages artisanaux (de 1 000 à 5 000 places) en bâtiment mais avec accès au

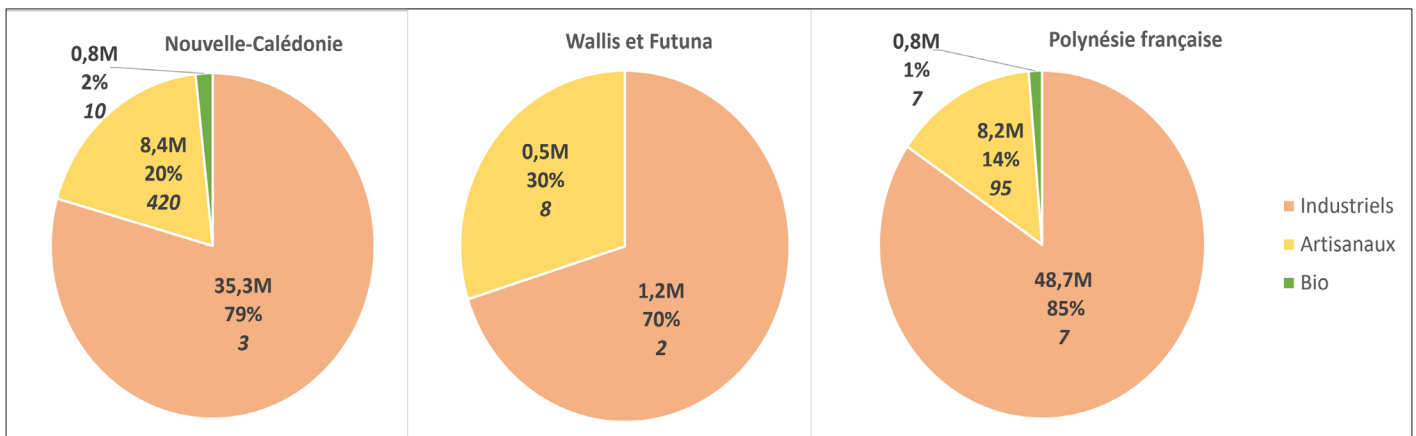


Figure 3. Répartition de la production d'œuf par types d'élevage (en millions d'œufs et %) et nombre d'élevages par type

Les chaînes de valeur poulet de chair

La production de poulet de chair est coûteuse du fait de l'importance des quantités d'aliments importés nécessaires à la croissance des animaux. Elle est directement concurrencée par l'importation massive de poulet congelé provenant d'un marché de masse globalisé. Celui-ci permet des prix CAF (coût, assurances, fret) extrêmement bas, répercutés aux consommateurs grâce à un arsenal de protections du pouvoir d'achat qui cible les morceaux de poulet les plus demandés. Ces mesures sont mises en œuvre selon des modalités diverses dans les trois territoires : exemption de certaines taxes et des droits de douane ou droits minimaux, réglementation des marges de la distribution (administrative en Polynésie française ou négociée avec le « bouclier qualité prix » en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna). Le poulet congelé importé à bas coût est ainsi un atout des pouvoirs publics dans la lutte contre la vie chère, ce qui se traduit par des prix de vente au kilo de quatre à cinq fois inférieurs à ceux du poulet local.

plein air et le choix d'un élevage fermier avec des poulets à croissance plus lente ; de très nombreux petits à très petits éleveurs artisanaux (de 50 à 200 places) ; et enfin, le modèle spécifique de petits élevages regroupés en GIE, qui assure l'approvisionnement en intrants et en poussins (grâce à un couvoir), l'abattage (avec un abattoir en propre qui bénéficie d'une subvention provinciale) et la commercialisation. Les élevages sont dotés de poulaillers déplaçables avec environ 500 places et pratiquent une conduite en plein air avec le choix d'une production à croissance lente sous label « certifié authentique ». Au-delà de cette diversité des élevages, la concentration est cependant forte puisque le type industriel représente 72% de la production (Figure 4). La production est mieux répartie géographiquement, dans les principales localités de la côte Ouest et sur la côte Est pour le GIE Merü.

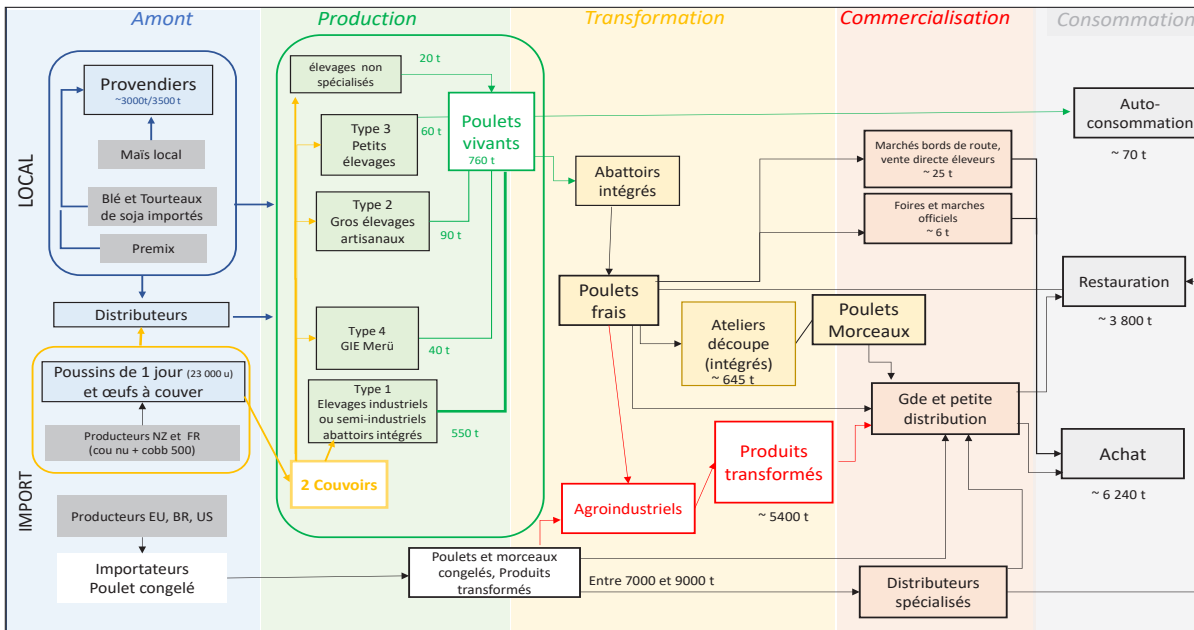


Figure 4. Estimation des flux de la chaîne de valeur poulet de chair. Exemple de la Nouvelle-Calédonie

Gouvernance

Du fait de l'importance des relations directes entre éleveurs et distributeurs ou entre éleveurs et consommateurs dans un contexte de marché caractérisé par la concentration de l'offre, le poids de la grande distribution, un relatif équilibre du marché des œufs et une concurrence plus forte sur le petit marché du poulet frais, les incitations à l'action collective sont limitées. Les quelques organisations professionnelles ou syndicats d'éleveurs sont peu actifs et les producteurs privilégient les relations commerciales informelles basées sur la confiance. Seuls les plus gros élevages peuvent avoir des contrats de livraison avec les supermarchés.

Dans ce contexte, les chaînes de valeur de la volaille sont marquées par l'importance de la régulation administrée, dès

lors que les pouvoirs publics ont choisi d'accompagner leur développement. Dans tous les territoires, l'arsenal administratif concerne les autorisations d'établissement, l'impact environnemental (au-delà d'un certain seuil de cheptel) et une réglementation sanitaire stricte (contrôle vétérinaire des exploitations, lutte contre les maladies et contrôle des produits, allant jusqu'à l'abattage du cheptel et l'interdiction de vente, comme par exemple en cas de salmonelle pour les œufs). Le cas le plus emblématique est celui de la Polynésie française, où la chaîne de valeur œuf est fortement régulée allant des quotas de production jusqu'au contrôle des prix et des marges.

Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?

Viabilité des acteurs

Malgré le coût élevé des consommations intermédiaires importées, la rentabilité des élevages est bonne à élevée, même si les résultats techniques et financiers sont hétérogènes selon le type d'élevage. Le ratio bénéfice/coût est généralement supérieur à 30% et le rendement sur chiffre d'affaires (taux de marge nette) se situe entre 20 et 25% en Nouvelle-Calédonie, 27 et 28% en Polynésie française, soit des résultats très appréciables en regard d'autres situations nationales.

L'essentiel des coûts provient des consommations intermédiaires, qui bénéficient pourtant d'exemptions de droits de douane et d'allègements ou suppressions de taxes : de l'ordre de 60% de la valeur de la production pour la CV œuf et 70-80% pour la CV poulet, qui compte des frais d'abattage et des frais vétérinaires plus élevés (Figure 5). L'alimentation des animaux reste de loin le poste principal.

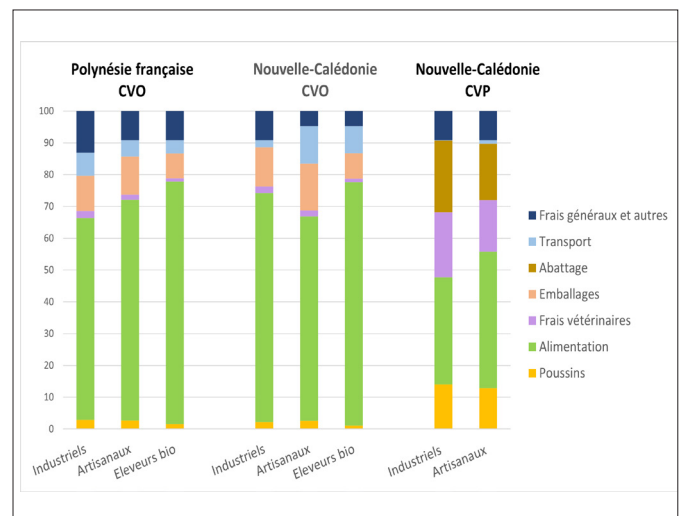


Figure 5. Structure des consommations intermédiaires (en %) dans les CV poulet (CVP) et œuf (CVO)

Les résultats par types d'élevage et par exploitation sont extrêmement sensibles à certains paramètres - taux de perte, durée du cycle, rations journalières, prix des aliments, taux de ponte pour les œufs, poids par unité pour les poulets et prix de vente - qui traduisent les caractéristiques des structures de production et les choix de conduite des exploitations. Ainsi les élevages industriels ont des niveaux de productivité supérieurs aux autres élevages, mais les gains sont compensés par des coûts de structure et d'exploitation plus élevés (amortissements des infrastructures, frais généraux, salaires, impôts sur les bénéfices auxquels ne sont pas assujetties les petites structures aux bénéfices plus faibles) avec, in fine, une certaine proximité des ratios de résultats (Figure 6). Les élevages d'œufs bio ont généralement les meilleurs ratios. Malgré le coût élevé des aliments qui peut poser des problèmes de trésorerie, ce sont de petites structures sans salariés aux coûts d'exploitation réduits, avec des prix de vente élevés qui permettent un bon ratio de bénéfice net.

En ce qui concerne la distribution, les résultats générés par les CV de la volaille sont variables. Les marges sur les ventes d'œufs sont soit contraintes administrativement (en Polynésie française), soit volontairement réduites pour maintenir le statut de produit d'appel, notamment dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Elles n'en restent pas moins effectives en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna. Les marges de manœuvre sont plus fortes pour le poulet frais qui est un marché libre et de haut de gamme.

française, les importations représentent 48% de la VA totale de la CV œuf; en Nouvelle-Calédonie, elles représentent 75% de la VA des deux CV. Les transferts nets vers les finances publiques (impôts et taxes moins subventions - seuls les subventions aux investissements ont pu être estimées) sont positifs mais limités : 177 M de FCFP en Polynésie française et 135 M de FCFP en Nouvelle-Calédonie.

Viabilité dans l'économie internationale

Du fait de leurs coûts de production, les CV de la volaille ne sont ni compétitives, ni viables internationalement. Elles sont protégées de la concurrence internationale par des barrières tarifaires et réglementaires : interdiction d'importations des œufs en Polynésie française ; droits de douane et autres taxes de 24% pour les œufs et 410% pour le poulet frais en Nouvelle-Calédonie. A Wallis et Futuna, les importations d'œufs sont aussi taxées à 24% mais la CV bénéficie également d'une protection « géographique » du fait de l'éloignement et d'un approvisionnement par bateau une fois par mois.

En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, le coefficient de protection nominale (CPN) s'établit ainsi à 1,68 et à 1,75 pour les œufs, mais il s'élève à 4,9 pour le poulet calédonien. Quant aux coefficients en ressources intérieures (CRI), ils sont négatifs puisque la valeur des salaires et du capital investi est supérieure à la VA en prix de parité. Sans protection, les CV seraient déficitaires.

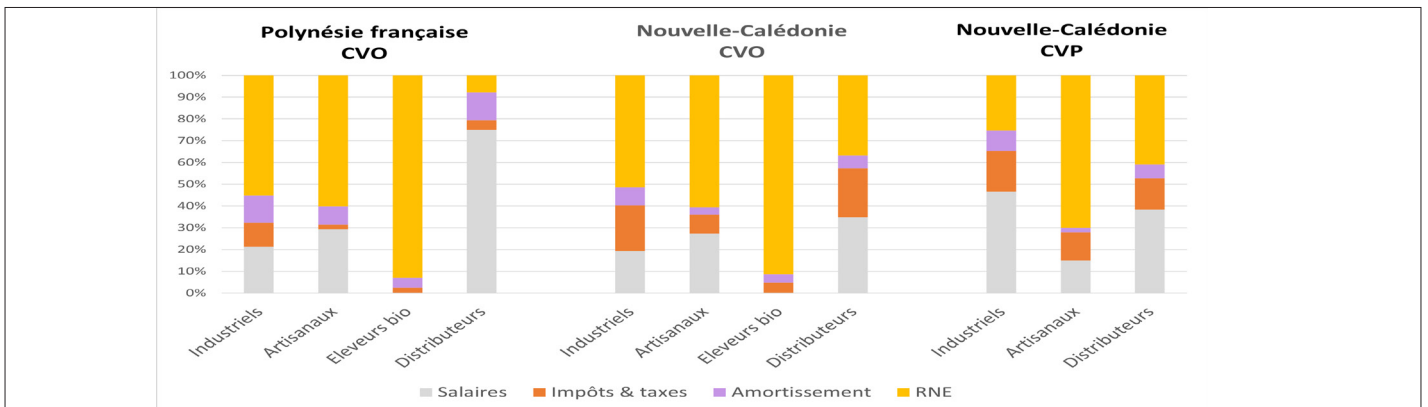


Figure 6. Répartition de la valeur ajoutée (en %) dans les CV poulet (CVP) et œuf (CVO)

Effets dans l'économie nationale

La valeur ajoutée (VA) totale estimée des CV de la volaille en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie s'élevait respectivement en 2023 à 1,9 Mds et 2,6 Mds de FCFP, provenant à 99% et 60% de la CV œuf. Ce montant comprend la VA directe des élevages (et des abattoirs pour le poulet) et celle de la distribution, ainsi que la VA indirecte générée par les opérateurs hors CV (fournisseurs d'aliments et d'équipements d'élevage). Du fait du poids des importations, les effets indirects et d'entraînement sont limités. Cette contribution à la croissance est évidemment marginale (environ 0,3% du PIB), mais elle est plus significative dans la croissance agricole (respectivement 7% et 5%).

Les CV ont un impact négatif sur la balance commerciale des deux territoires puisqu'elles n'exportent pas (à l'exception d'expéditions occasionnelles et modiques de poussins de Nouvelle-Calédonie vers Wallis et Futuna), alors qu'elles importent largement pour leur fonctionnement. En Polynésie



Est-ce que cette croissance économique est inclusive ?

Les CV de la volaille sont peu intensives en main-d'œuvre et génèrent peu d'emplois, car les besoins en travail pour l'entretien des infrastructures et du cheptel sont limités et la prédominance de l'élevage en cages s'accompagne de l'automatisation des plus grosses structures. Par ailleurs, la taille des marchés et l'absence de compétitivité internationale limite les possibilités de croissance sectorielle. La concentration des structures de production impacte directement la répartition des revenus et l'inclusivité de la croissance, qui est marquée par son asymétrie et la place occupée par les élevages industriels.

Distribution des revenus

Les revenus directs générés sous forme de salaires et de résultats nets d'exploitation (RNE) s'élèvent à 1,3 Mds de FCFP pour la CV œuf en Polynésie française et à 810 et 676 M de FCFP pour les CV œuf et poulet de chair en Nouvelle-Calédonie, soit respectivement 84%, 76% et 81% de la VA directe générée par chaque CV.

La répartition des revenus est globalement marquée par la place occupée par les RNE et le poids des élevages industriels (Figure 7), avec cependant deux nuances importantes. Tout d'abord, la part des salaires est plus forte dans la CV poulet. Contrairement aux œufs qui ne nécessitent que le conditionnement en boîtes, la viande de poulet est un produit final qui implique les étapes de l'abattage, de la découpe et éventuellement de la mise en barquette, ce qui conduit à un contenu en travail salarié plus important. Ainsi la part des salaires est de 30% dans les CV œuf contre près de 50% pour la CV poulet.

Ensuite, la place de la distribution est notablement différente entre les deux territoires. En Polynésie française, où les marges de la CV œufs sont strictement réglementées, la distribution capte moins de 1% des revenus totaux, ce qui renforce significativement la part relative des élevages industriels. Au contraire en Nouvelle-Calédonie, où la réglementation des marges est faible ou inexistante, la place de la distribution est beaucoup plus forte : elle atteint 25% des revenus de la CV poulet, le poulet frais étant un marché haut de gamme, mais 15% de ceux de la CV œuf qui fait l'objet d'incitations à la modération des prix. On notera enfin,

même si leur place est marginale, que la part des revenus captée par les producteurs d'œufs bio est pratiquement deux fois supérieure à leur part dans les volumes produits, ce qui confirme leur bonne rentabilité.

Emplois

En Polynésie française, la CV œuf occupe près de 110 salariés équivalent temps plein (ETP) dans les élevages et 20 ETP dans la distribution. Ces emplois salariés concernent à 70% les élevages industriels et 15% des élevages artisanaux, où le travail direct du chef d'exploitation avec éventuellement des aides familiaux domine. Ces emplois sont souvent à temps partiel et très majoritairement non qualifiés (86%) et 22% des salariés des élevages sont des femmes. La CV génère également près de 70 emplois indirects chez les fournisseurs de biens et services, soit au total 200 ETP et 600 M de FCFP de salaires versés, ce qui est bien sûr tout à fait marginal dans l'emploi salarié du territoire (0,3%).

En Nouvelle-Calédonie, les deux CV emploient près de 180 ETP : 80 dans la CV œufs et presque 100 dans la CV poulet, employés respectivement à 80 et 90% et à part égale entre élevages industriels et distribution. Les deux tiers des emplois sont à temps partiel dans la CV œufs contre 50% seulement dans la CV poulet, où les emplois permanents et qualifiés sont plus nombreux à cause notamment de l'abattage. Environ 80 ETP indirects sont mobilisés par les fournisseurs soit un total estimé à 260 ETP (0,4% des effectifs salariés totaux).

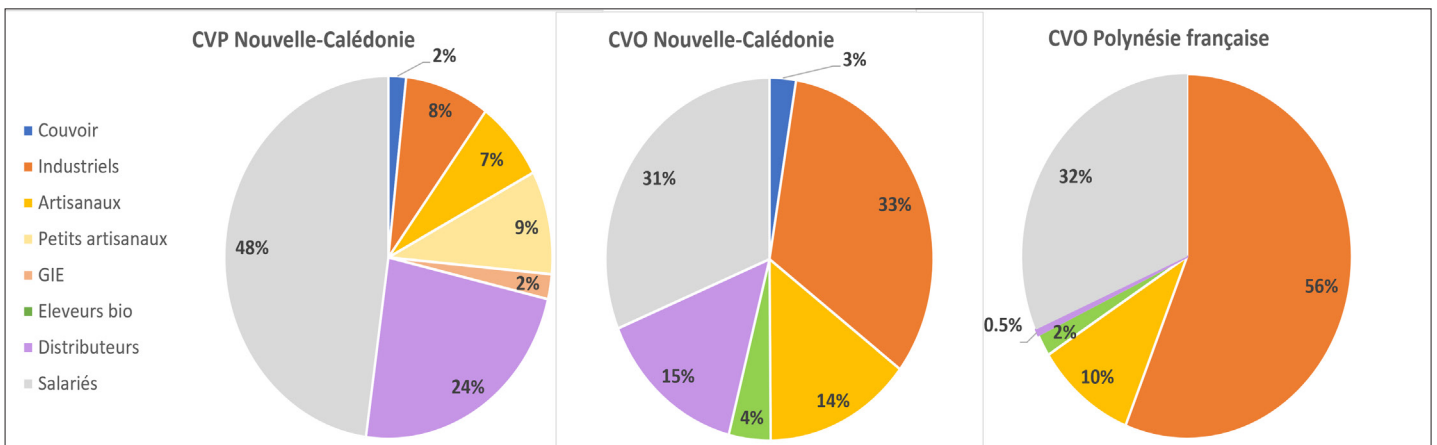


Figure 7 – Distribution des revenus directs dans les CV poulet (CVP) et œuf (CVO)

La chaîne de valeur est-elle durable du point de vue social ?

Les CV de la volaille bénéficient de l'environnement légal français concernant la législation du travail et les droits de la personne, très largement transcrits dans le droit local, et d'un niveau de services publics correct. Les revenus générés, même s'ils restent marginaux à l'échelle des territoires, concernent environ 300 ménages en Polynésie française et 850 ménages en Nouvelle-Calédonie, qu'il s'agisse de salaires (permanents ou temporaires) ou de revenus des chefs d'exploitation artisanaux, même si ceux-ci peuvent être souvent pluriactifs. L'aviculture a ainsi un impact au niveau des économies locales.

La durabilité sociale globale est correcte, de modérée à substantielle (Figure 8), avec toutefois des disparités qui peuvent être significatives, en particulier en Nouvelle-Calédonie. Les problèmes suivants ont été identifiés pour les six domaines d'analyse (Tableau 1).

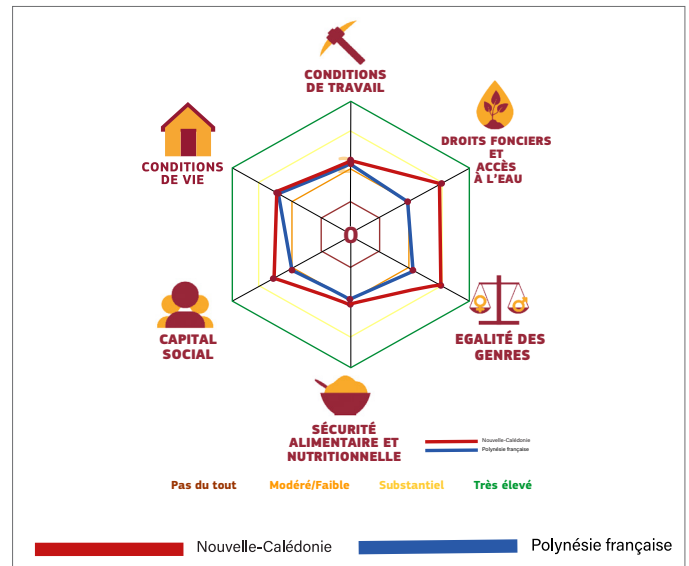


Figure 8. Profil social

Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droits respectés et salaires au minimum légal (SMIG) pour le travail formel. Mais une partie importante du travail est informelle dans le cadre familial des petits élevages. Faible attractivité pour les jeunes à cause de la pénibilité et du statut dans les élevages industriels (odeurs, fientes), avec des risques possibles pour la santé et la sécurité au travail (poussières, problèmes respiratoires).
Droits fonciers et d'accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accès au foncier peut être difficile (indivision en Polynésie française, terres coutumières en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna), ce qui contraint l'accès au crédit, mais les besoins de l'activité (emprise au sol) sont limités. L'accès à l'eau est généralisé mais il existe de fortes inquiétudes locales quant à la pollution des lagons par les effluents.
Égalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'égalité des droits est garantie. Les femmes sont à la tête de nombreux élevages artisanaux (38% en Polynésie française) voire semi-industriels (Wallis et Futuna). Cependant, elles peuvent subir une discrimination à l'embauche pour le travail salarié en raison de la pénibilité physique perçue de certaines tâches (seulement 22 % de femmes en Polynésie française).
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La disponibilité est bonne avec une autosuffisance totale à quasi-totale en œufs frais et des réseaux de distribution efficaces (pénuries occasionnelles à Wallis et Futuna). Toutefois, la population subit une vulnérabilité nutritionnelle (obésité, diabète) due à la transition vers des aliments importés ultra-transformés (riches en sucre) ou de faible qualité (incluant certains morceaux de viande de poulet congelé). Le coût élevé des produits frais est une contrainte pour les populations les plus précaires, notamment en ville.
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entraide communautaire et religieuse est historiquement très forte. À l'inverse, l'action collective économique (coopératives, syndicats, interprofessions) est quasi inexistante dans la filière avicole du fait de l'individualisme et d'une concurrence exacerbée sur un marché local étroit.
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accès général aux soins, à l'éducation et aux transports est bon (avant crise en Nouvelle-Calédonie). Néanmoins, d'importantes disparités pénalisent les communes et archipels isolés, marqués par des taux de décrochage scolaire au secondaire plus élevés et des contraintes de mobilité. Les inégalités de revenus sont fortes (y compris dans la filière avicole) et se traduisent par une précarité importante (le taux de pauvreté est proche de 25% en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna) notamment pour l'accès au logement.

Tableau 1. Les domaines du profil social

Les chaînes de valeur sont-elles durables du point de vue environnemental ?

L'analyse du cycle de vie permet de mesurer les impacts environnementaux liés au fonctionnement des CV sur plusieurs indicateurs de dommages et aux différentes étapes de chaque CV. Du fait de la faiblesse des volumes produits, ceux-ci restent limités localement pour les trois PTOM, d'autant plus que le poids majeur des importations dans la production d'œufs et de viande de volaille transfère une partie des impacts à l'étranger, sur les lieux de production des intrants.

Impact sur les domaines de protection, aux différentes étapes et selon les systèmes techniques

Cette externalisation est nette pour la Polynésie française et moindre pour la Nouvelle-Calédonie dans la mesure où il existe une production locale de poussins et de maïs, qui entre dans les rations d'aliments. L'impact sur la qualité des écosystèmes en termes de perte de biodiversité a lieu à plus de 90% en dehors du territoire pour les CV polynésiennes contre 50% en Nouvelle-Calédonie. L'impact sur la santé humaine (pollution de l'air liée à la production et au transport) est un peu plus fort mais toujours hors territoire pour environ 70% en Polynésie française et 30 à 50% en Nouvelle-Calédonie. L'impact sur l'épuisement des ressources naturelles (extraction des ressources minérales et fossiles) est plus contrasté. Il représente l'équivalent de 1% de la VA en Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, avec un impact plus fort des CV poulet du fait de la phase d'abattage qui est consommatrice d'énergie.

La majorité des impacts a lieu pour chaque domaine lors de la phase de production de l'alimentation, principalement en dehors de chaque territoire. Viennent ensuite la phase de production dans les élevages et le transport, qui logiquement concerne surtout l'épuisement des ressources mais dont l'impact est lui aussi largement externalisé, puis l'abattage pour les CV poulet (Figure 9).

Les systèmes techniques n'ont pas les mêmes impacts. Ce sont les systèmes industriels, principalement conduits en

cages, qui sont indiscutablement les plus impactants pour chaque domaine, avec aussi les plus gros élevages artisanaux en Nouvelle-Calédonie. La différence avec les systèmes au sol est réduite. Les élevages en plein air présentent le plus faible niveau d'impact, surtout en Polynésie française en ce qui concerne la santé des écosystèmes.

Impact sur le changement climatique et la biodiversité

Les émissions de gaz à effet de serre représentent de l'ordre de 2,5 à 3 kg Co2eq par kilo d'œuf et 5 à 8 kg par kilo de carcasse (respectivement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie), soit 0,3% des émissions pour la Polynésie française et moins de 0,1% en Nouvelle-Calédonie, où il existe des sources d'émissions industrielles et un secteur agricole plus important. Ces émissions sont liées à 95% à la phase de production et à la production des intrants en amont (et donc à l'extérieur).

Même si les mesures d'impact sont plus difficiles, c'est sur la biodiversité que les impacts potentiels sont les plus évidents. En plus des pertes de biodiversité importée déjà évoquées, le premier facteur est lié à la gestion des cadavres de poules pondeuses qui sont le plus généralement enfouis avec des risques pour les nappes et surtout le lagon, en particulier en Polynésie française. Il s'agit ensuite des effluents, avec les mêmes effets, auxquels s'ajoute l'eutrophisation produite par le lessivage possible en cas de mauvais stockage, mais aussi en cas d'épandage.

En fine, les CV sont durables en regard des comparaisons internationales, sachant que les impacts environnementaux sont fortement externalisés. Le moindre impact des systèmes biologiques et de plein air renforce l'intérêt de ces systèmes, 70 à 90 % des dommages se produisant à l'étranger via l'importation d'aliments. Localement, les risques majeurs concernent la pollution des écosystèmes marins par l'enfouissement des cadavres et les fientes, confortant le besoin urgent d'une transition agro-écologique.

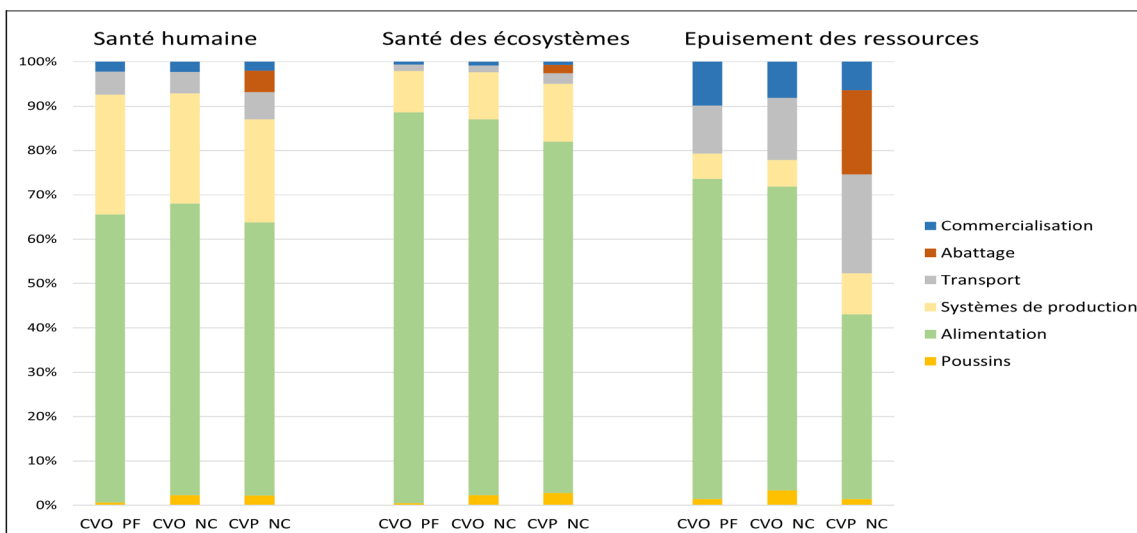


Figure 9. Contribution de chaque étape des CV œuf (CVO) et poulet (CVP) aux trois indicateurs de dommages

Conclusions

Principaux enseignements

La contribution des CV de la volaille à la croissance économique des PTOM du Pacifique est positive mais marginale. En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, elles représentent entre 2 et 3 Mds de FCFP de VA, soit moins de 0,5% du PIB. En revanche, elles équivalent à 5 et 7% de la valeur ajoutée agricole. En Polynésie française et à Wallis et Futuna, elles renforcent un secteur agricole où les productions locales sont peu nombreuses. Le secteur avicole est lourdement dépendant des importations d'intrants, source de fragilité importante. Les structures de production sont diversifiées, mais le poids des élevages industriels contribue à une croissance inégalitaire et peu inclusive. Le secteur compte quelques centaines d'élevage et est peu pourvoyeur d'emplois.

La rentabilité est bonne pour tous les types d'élevages qui bénéficient d'exemptions et/ou d'allègement de droits de

douanes et taxes sur les importations d'intrants et, surtout, de protections de marché qui se traduisent par des surcoûts pour les consommateurs, dont profitent la grande distribution en Nouvelle-Calédonie et les plus grands élevages en Polynésie française. La durabilité sociale d'ensemble des CV est correcte malgré d'importantes disparités, tout comme la durabilité environnementale qui reste dans les standards internationaux.

Le marché des œufs et du poulet frais est globalement porteur, malgré les contraintes de pouvoir d'achat, dans un contexte où l'intérêt pour les produits locaux et sains va croissant. L'enjeu pour les pouvoirs publics porte sur le modèle de développement du secteur, entre un risque de concentration accrue et l'opportunité de favoriser un développement plus décentralisé, contribuant aux économies locales, avec des techniques plus respectueuses de l'environnement (Tableau 2).

Forces			Faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> Savoir-faire technique et qualité sanitaire Existence d'un système de certification pour le bio (Bio Pasifika) Production de poussins et de maïs (NC) Indépendance d'aides directes publiques (sauf maïs NC) 			<ul style="list-style-type: none"> Coût des intrants importés Absence de compétitivité et protections tarifaires Gestion inégale des effluents et fientes Faiblesse de l'action collective Marges de la grande distribution (NC, WF) Absence de couvoir (PF) 		
<ul style="list-style-type: none"> C Autosuffisance en œufs (PF, NC) et faibles importations (WF) V Limitation de la concentration des élevages (PF) O Existence d'une casserie (NC) 	<ul style="list-style-type: none"> C Production de viande de qualité (NC) V Existence d'un modèle coopératif inclusif (NC) P 	<ul style="list-style-type: none"> C Protection totale de marché (PF) V Coût des protections pour le consommateur (PF) O Productivité des petits élevages (durées de ponte trop longues) Mauvaise gestion des cadavres Absence de casserie (PF) 	<ul style="list-style-type: none"> C Pouvoir d'achat (marché de niche) V Dépendance d'un seul abattoir (PF) P Production marginale (PF) Surprotection tarifaire (NC) 		
Opportunités			Menaces		
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la production locale d'intrants (aliments, emballages) Possibilité d'achats d'intrants groupés Améliorer le bilan environnemental (plein air, utilisation des fientes, gestion des effluents et cadavres) Appui aux petites structures décentralisées Coopération régionale et inter-PTOM 			<ul style="list-style-type: none"> Dépendance extérieure et ruptures d'approvisionnement Hausse des prix des intrants importés et du fret Concentration accrue des élevages Crise sanitaire et pollution des écosystèmes 		
<ul style="list-style-type: none"> C Croissance de la demande bio V Meilleure valorisation des poules de réforme O Développement d'une production d'ovoproduits (PF) 	<ul style="list-style-type: none"> C Forte demande en poulet V Marché pour petits poulets fermiers P 	<ul style="list-style-type: none"> C Hausse des importations d'ovoproduits V O 	<ul style="list-style-type: none"> C Contraction du marché de niche V P 		

Tableau 2. Matrice FFOM pour les CV œuf (CVO) et poulet (CVP)

Recommandations

Malgré les contraintes structurelles rencontrées par les CV, il existe des pistes d'action permettant d'alimenter le débat public. Elles concernent :

- la réduction de la dépendance extérieure et des coûts des approvisionnements (incorporation de produits et sous-produits locaux aux rations, éco-emballages, recyclage, nouveaux couvoirs) ;
- le verdissement des systèmes d'élevage (développement de l'exploitation au sol et en plein air, conduite biologique, gestion des effluents, valorisation des fientes et poules de réforme) ;
- l'incitation à l'action collective en conditionnant certaines exemptions tarifaires, protections, aides à l'investissement et allègements fiscaux à l'opérationnalisation d'une interprofession et de groupements ad hoc (par exemple pour les approvisionnements, la transformation et la commercialisation) ;
- une réflexion supportée par des études complémentaires sur les options de développement des CV et du marché local, les modalités des appuis publics et les coûts, bénéficiaires et bénéficiaires des régimes de protection et de régulation des marchés et du régime des prix ;
- le renforcement de la coopération régionale (réseaux techniques professionnels, savoir-faire et innovations, réduction des dépendances extérieures).



Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / INTPA et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les Délégations de l'Union Européenne et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.



Le présent document a été rédigé à partir des rapports suivants (seuls les rapports complets originaux engagent les auteurs) :

Losch B., Vigne M., Coote C., 2025. Analyse des chaînes de valeur de la volaille dans les PTOM du Pacifique. Etude Polynésie française. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-417), 118 pp + annexes (16 p).

Blaise S., Losch B., 2025. Analyse des chaînes de valeur de la volaille dans les PTOM du Pacifique. Etude Wallis-et-Futuna. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-417), 37 pp.

Bouard S., Losch B., Sourisseau J-M., Coote C., Vigne M., 2025. Analyse des chaînes de valeur de la volaille dans les PTOM du Pacifique. Étude Nouvelle-Calédonie. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-417). 124 pp + annexes (19 p).

